

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 12 AOUT 2019

Convocation du 29/07/2019

20h30. Nombre d'élus en exercice : 9 - Présents 5 - Votants 5

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, MOESSNER Joël

Excusé.s : **Absent.s** : GATIMEL Arnaud, LEDOUX Maxence , MAUREL Francis, LOUP Gilles.

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : LACAZE Richard

I - C. de C. - Avenant n° 2 à la convention d'instruction des actes d'urbanisme ;

M. le Maire présente au conseil municipal l'avenant n°2 à la convention relative à l'instruction des autorisations en matière d'urbanisme et explique la nécessité de modifier la période de prise en compte de la part variable, correspondant au nombre de dossiers instruits par le service instructeur de la communauté de communes pour le compte de la commune.

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré, décide d'approuver l'avenant n°2 à la convention relative à l'instruction des autorisations en matière d'urbanisme, et d'habiliter M. le Maire à signer l'avenant n°2, annexé à la présente délibération.

Vote pour : 5 Pour.

(délibération n° 18/2019)

II - C. de C. - CLET 6 Rapports présentation des décisions et rapport d'évaluation.

M. le Maire informe l'assemblée de la réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET) qui s'est tenue le 8 mars 2019 et présente le compte rendu des décisions votées sur la base du rapport d'évaluation portant actualisation des évaluations fiscales. (document fourni aux élus en amont du conseil municipal.)

III - Nouvelle délibération pour demander une subvention au département : création cache conteneurs au cimetière, suite à l'arrêt d'activité de la société Spadotto ;

M. le Maire informe les élus que la société Spadotto a cessé son activité et qu'il est donc nécessaire de refaire une demande d'une subvention au Conseil Départemental dans le cadre du FDT pour le

projet de CREATION DE CACHE CONTENEUR au CIMETIERE, Chemin de la Gourgo d'En Bassal.

Présentation du devis de l'entreprise DURAND Philippe :
Coût prévisionnel : 3 524.50 € HT 3 876.95 € TTC
Plan de financement prévu :
Subvention du département : 30% 1 057.35 €
Participation communale : 2 819.60 € TTC

Voté à l'unanimité des élus présents : 5 Pour (délibération n° 23/2019)

IV - Vente ABADIE : Délibération autorisant la création des servitudes au profit de la commune.

Projet de création des servitudes de passage de canalisations ainsi que d'une servitude de passage grévant la parcelle section B113 et profitant aux parcelles B112 et B114 en vue de l'entretien et de la réparation des ouvrages au projet de la Commune de Saint-Amancet.

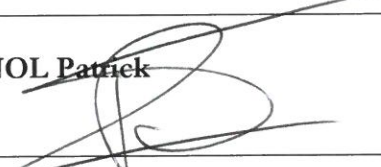
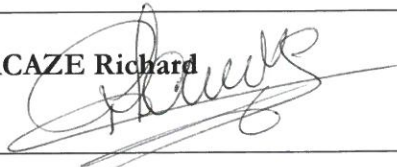
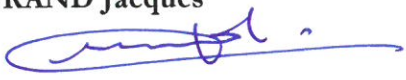




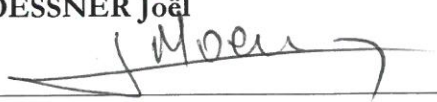
Voir plans : Extrait cadastral et projet d'adduction d'eau 11 Juillet 1931.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création des servitudes ci-dessus exposées, et autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces servitudes.

Avis favorable à l'unanimité : 5 Pour (délibération n° 21/2019)

Questions diverses :

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h45.

ROSSIGNOL Patrick 	LACAZE Richard 
DURAND Jacques 	BOUSQUET Daniel 
GATIMEL Arnaud – Absent 	LOUP Gilles - Absent 
MAUREL Francis - Absent 	MOESSNER Joël 
LEDOUX Maxence - Absent 